



ÉDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
Académie Orléans-Tours

CFDT Académie Orléans-Tours
10 rue Théophile Naudy
45000 ORLEANS
0222 66 700
orleans-tours@efrp.cfdt.fr

Orléans, le 26/06/2026

A l'attention de Monsieur Le Recteur et de Mesdames
et Messieurs les DASEN de l'Académie Orléans-Tours

Objet : Lettre ouverte concernant la gestion de la crise caniculaire

Monsieur le Recteur,
Mesdames et Messieurs les DASEN,

Comme l'immense majorité des personnels de collège, je suis convoqué ce vendredi 29 juin 2026 pour surveiller l'épreuve de français du Diplôme National du Brevet. Dans l'établissement de Châteauroux (36) où j'exerce, il fait 34°C à 10h30, dans les salles d'examen surchauffées depuis le 17 juin, date à laquelle cette deuxième canicule de l'année 2026 a débuté. Rappelons que selon l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS), la chaleur peut constituer un **risque au-delà de 30°C** pour un travail sédentaire.

Voilà un témoignage, similaire à des dizaines et **des dizaines d'autres témoignages** que nous transmettent nos collègues **sur tout le territoire de l'Académie Orléans-Tours** dont vous avez la responsabilité.

Nous pourrions vous citer l'exemple du Lycée Pasteur au Blanc (36), ville la plus chaude de France ces derniers jours, avec une température avoisinant les 48°C dans les chambres d'internat, qui fort heureusement a fini par être fermé.

Nous pourrions vous citer le cas de cette collègue, professeure des écoles d'Indre-et-Loire, personne vulnérable dont la situation médicale est connue de vos services, à qui on refuse un placement automatique en ASA.

Nous pourrions vous citer les températures relevées au collège Marcel Carné de Vineuil (41) : 34,1°C en salle 211 ou à l'école maternelle Morvant de Chateauneuf-sur-Loire (45) : 35°C en salle 9. Nous le savons grâce à toutes les écoles et EPLE qui participent au « **Réseau °Centinelle** » mis en place par la **CFDT** dès le début du mois de mai : <https://orleans-tours.sgen-cfdt.fr/actu/reseau-centinelle-acad-ot/>

Nous pourrions vous citer l'incompréhension de nos collègues de voir certains établissements prendre des mesures de protection des agents et des usagers (fermeture partielle, adaptation des horaires, fourniture de ventilateurs...), alors que rien ou si peu n'est fait dans leur propre établissement, pourtant voisin et subissant les mêmes contraintes. Dans le même ordre d'idée, nous constatons souvent une différence de traitement entre les enseignants (parfois libérés de cours suite à une fermeture partielle ou totale) et les personnels administratifs et de vie scolaire laissés sans consigne de protection ou tenus d'être présents.

La gestion de cette crise caniculaire par notre ministère est indigente et indigne !
Monsieur le ministre se défait de sa responsabilité sur les Recteurs et DASEN, au prétexte de l'adaptation aux « réalités locales » : nous rappelons que 72 départements (sur 96) étaient placés en vigilance rouge canicule par Météo France ce jeudi 25 juin. Les réalités locales semblent bien partagées sur tout le territoire métropolitain !

Vous même, Monsieur le Recteur, avez transféré la responsabilité de faire les nécessaires adaptations, d'une part aux mairies, d'autre part aux personnels de direction, au prétexte de la confiance : cette même confiance dont notre institution est si avare en temps ordinaire. Je veux vous dire aussi, le désarroi dont nous témoignent des personnels de direction, coincés entre les attentes des familles et des agents dont ils ont la responsabilité, et le manque de consignes et de procédures en pareille situation, créant des différences de traitement et les incompréhensions évoquées plus haut.

Lorsque Monsieur Geffray explique dans les médias qu'il ne veut pas utiliser de ventilateur ou de climatisation tant que « tout le monde » ne sera pas équipé, ce n'est pas une preuve de solidarité, **c'est de la démagogie !** La solidarité ne consiste pas à se faire martyr par compassion pour ceux qui souffrent. La solidarité consiste à proposer des solutions pour améliorer la condition de ceux qui souffrent. C'est en tout cas la vision de **la solidarité que porte la CFDT !**

L'Éducation Nationale se distingue donc par son impréparation manifeste à ce type de situation pourtant largement prévisible au regard de la trajectoire du réchauffement climatique. La CFDT, avec l'ensemble des organisations syndicales, n'a cessé d'alerter, de faire des propositions, d'exiger de l'anticipation. Les différents ministres n'ont jamais vraiment donné suite à nos alertes et propositions. Aujourd'hui, rien n'est prêt, rien n'a été anticipé, et les personnels bricolent, au sens propre, comme au sens figuré, pour tenir le service public d'Éducation, seuls et dans des conditions difficiles. Nous avons la désagréable impression de revivre la période Covid !

L'absence de cadre global de décision est un facteur aggravant. Les autorités nationales, académiques et départementales ne cessent de se défaiter de leurs responsabilités. Refuser de prendre des mesures de protection collective comme le fait le ministère, c'est individualiser les responsabilités, et donc individualiser les risques.

Comment imaginer que les candidats au DNB ou aux examens professionnels actuellement en cours de passation, puissent composer de façon optimale et équitable ? C'est la raison pour laquelle **nous demandons l'annulation ou le report des épreuves terminales.**

Notre rôle de représentants syndicaux est de transmettre les alertes de nos collègues sur les conditions dans lesquelles ils et elles travaillent, font cours, surveillent les épreuves ou font passer les examens : Malaise des personnels, augmentation des passages à l'infirmerie de l'établissement, passage aux urgences, multiplication des fiches SST... la santé des personnels, des élèves et leurs conditions de travail sont mises en danger. La responsabilité en incombe pleinement au ministre, au gouvernement et à leurs prédécesseurs. Faudra-t-il attendre qu'un drame ne survienne pour que les solutions attendues soient proposées ?

Dans ces conditions, la FSU, le SE-UNSA, la FNEC FP FO, la CFDT, la CGT Educ'action, le SNALC et SUD Éducation appellent les personnels à se saisir des outils existants :

- fiches SST,
- interpellations collectives des rectrices et recteurs pour obtenir des améliorations des conditions de travail,
- droit de retrait en cas de danger grave et imminent, avec inscription dans le registre DGI.

Au regard de l'aggravation de la situation, et face l'inaction gouvernementale, **nos organisations ont déposé des préavis de grève** et continueront de le faire.

Elles appellent désormais les personnels à user de leur droit de grève là où cela est nécessaire pour protester contre l'absence d'amélioration des conditions de travail et obtenir les moyens nécessaires.

Cette séquence ne pourra pas rester sans suite. Il faudra en tirer toutes les leçons budgétaires et organisationnelles et anticiper la rentrée, pour laquelle un nouvel épisode caniculaire n'est pas exclu.

Dans l'attente d'une réaction de votre part et toujours soucieux de défendre les intérêts matériels et moraux des agent-es de l'Education Nationale, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs les DASEN, la **CFDT Académie d'Orléans-Tours** vous prie de croire en son profond attachement au service public d'éducation.

Pour la CFDT Académie Orléans-Tours

Laurent CALMON

Secrétaire Général du syndicat

